

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE



HEURTEY PETROCHEM

INITIEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE AXENS**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Axens a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **AMF** ») le 29 novembre 2016 conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et de son instruction n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité d'Axens.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat initiée par Axens sur les actions d'Heurtey Petrochem visée par l'AMF le 29 novembre 2016 sous le n°16-557 en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société Axens (www.axens.net) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, 12 place des Etats-Unis – CS 70052, 92547 Montrouge Cedex

SOMMAIRE

1.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
1.1	MODALITES DE L'OFFRE	3
1.2	FINANCEMENT DE L'OFFRE	3
2.	PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....	3
2.1	INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A AXENS.....	3
2.1.1	<i>Dénomination sociale</i>	3
2.1.2	<i>Forme sociale et siège social</i>	3
2.1.3	<i>Immatriculation</i>	4
2.1.4	<i>Date d'immatriculation et durée de la société</i>	4
2.1.5	<i>Objet social</i>	4
2.1.6	<i>Exercice social</i>	4
2.2	INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL D'AXENS	4
2.2.1	<i>Capital social</i>	4
2.2.2	<i>Droits de vote</i>	4
2.2.3	<i>Actionnariat d'Axens</i>	5
2.3	INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA GOUVERNANCE ET AU CONTROLE D'AXENS.....	5
2.3.1	<i>Direction générale</i>	5
2.3.2	<i>Conseil d'administration</i>	5
2.3.3	<i>Commissaires aux comptes</i>	6
2.4	DESCRIPTION DES ACTIVITES D'AXENS	7
2.4.1	<i>Activités principales</i>	7
2.4.2	<i>Salariés</i>	7
2.5	INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A AXENS.....	8
2.5.1	<i>Information financière semestrielle 2016</i>	8
2.5.2	<i>Information financière annuelle 2015</i>	11
3.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	14

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1.1 Modalités de l'Offre

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, la société Axens, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 130.002.228 euros, dont le siège social est situé 89, boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil Malmaison, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 599 815 073 (« **Axens** » ou l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires d'Heurtey Petrochem, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 16.415.181,50 euros, dont le siège social est situé 8 cours Louis Lumière, 94306 Vincennes Cedex, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro B 442 861 191 (la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le marché d'Alternext Paris sous le code ISIN FR0010343186, d'acquérir en numéraire, dans le cadre d'une offre publique d'achat dont les conditions sont décrites dans la Note d'Information, la totalité de leurs actions à un prix unitaire de 25 euros par action (l'« **Offre** »).

A la date de la Note d'Information, l'Initiateur qui ne détient seule aucune action de la Société et IFP Investissements (« **IFPI** ») qui détient 1.769.785 actions et 1.844.285 droits de vote de la Société, représentant 36,01% du capital et 35,57% des droits de vote de la Société, chacun détenu à hauteur de 100% par IFP Energies Nouvelles (« **IFPEN** »), sont réputés agir de concert (le « **Concert** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du règlement général de l'AMF, l'Offre porte sur la totalité des actions existantes et non détenues par le Concert, soit, à la connaissance de l'Initiateur et à la date de la Note d'Information, 3.144.940 actions, en ce compris i) les 2.989 actions auto détenues et ii) les 18.323 Actions Gratuites (telles que définies à la section 2.3 de la Note d'Information).

S'agissant des Actions Gratuites dont la période de conservation imposée par les dispositions de l'article L225-197-1 du Code de commerce n'aura pas expiré pendant la durée de l'Offre et, le cas échéant, de l'Offre Réouverte (telle que définie à la section 2.12 de la Note d'Information), celles-ci ne pourront pas être apportées à l'Offre et, le cas échéant à l'Offre Réouverte, sauf cas exceptionnels de levée des indisponibilités prévues par les dispositions légales ou réglementaires applicables (en cas de décès ou d'invalidité du bénéficiaire).

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank agit en qualité d'établissement présentateur de l'Offre et garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre est volontaire et sera réalisée selon la procédure normale en application des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre est soumise au seuil de caducité légal tel que décrit à la section 2.4.1 de la Note d'Information, conformément à l'article 231-9 I du règlement général de l'AMF.

1.2 Financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où la totalité des actions visées par l'Offre seraient effectivement apportées à celle-ci, le prix d'acquisition des actions serait égal à un montant total d'environ 78,6 millions d'euros.

Le financement de ce montant sera réalisé par un prêt consenti à l'Initiateur par un syndicat bancaire.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1 Informations générales relatives à Axens

2.1.1 Dénomination sociale

Axens.

2.1.2 Forme sociale et siège social

Axens est une société anonyme à conseil d'administration de droit français dont le siège social est situé au 89, boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil-Malmaison, France.

2.1.3 Immatriculation

Axens est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 599 815 073.

2.1.4 Date d'immatriculation et durée de la société

Axens a été constituée le 10 octobre 1961. La société a été créée pour une durée quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

2.1.5 Objet social

Axens a pour objet social, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, en France et en tous pays :

- toutes activités relatives à la chaîne hydrocarbures sous toutes ses formes (notamment raffinage, pétrochimie), au domaine de l'énergie, de l'environnement, de la chimie, l'application de technologies développées pour ces domaines spécifiques à l'ensemble des domaines industriels et notamment le développement, la fabrication, la vente ou la location de tous produits et équipements destinés à ces industries, ainsi que la réalisation de toutes prestations de services ;
- le développement industriel, la fabrication et la vente de tous produits chimiques, de leurs dérivés et sous-produits, et en particulier de catalyseurs et adsorbants ou produits similaires, destinés plus particulièrement à l'industrie du pétrole, la pétrochimie et le traitement du gaz naturel ;
- Le dépôt, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte, la cession de tous brevets, marques de fabrique et de tous procédés de fabrication intéressant l'objet social ; l'acquisition, la concession, l'exploitation également directe ou indirecte de toutes licences de brevets ;
- La participation, directe ou indirecte dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport en commandite, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'entente, d'association en participation ou autrement et de groupement ;
- La création, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de toutes usines, de tous immeubles et de tous établissements industriels et commerciaux intéressant directement ou indirectement l'objet social ;
- Et généralement, toutes entreprises et opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales et financières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou partie, à l'objet de la société.

2.1.6 Exercice social

L'exercice social d'Axens commence le 1^{er} janvier et se termine de 31 décembre de chaque année.

2.2 Informations générales relatives au capital social d'Axens

2.2.1 Capital social

Le capital social d'Axens est de 130.002.228 euros et est constitué de 1.894.800 actions d'un montant nominal de 68,61 euros intégralement libérées.

Axens n'a pas émis d'autres titres donnant accès au capital social de la société.

2.2.2 Droits de vote

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, pourvu que ces actions soient libérées des versements appelés et ne soient pas privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Un actionnaire peut se faire représenter aux assemblées générales uniquement par un mandataire actionnaire lui-même et membre de l'assemblée ou représentant légal ou statutaire d'un membre de l'assemblée, ou encore par son conjoint. Tout actionnaire peut également participer aux assemblées générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication permettant son identification et garantissant sa participation effective, conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, tout actionnaire peut voter par correspondance, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sauf limitations légales. Les co-propriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique.

Dans toutes les assemblées, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite de celles qui sont privées du droit de vote en vertu de dispositions législatives ou réglementaires. Sont réputés présents pour le calcul du quorum, les actionnaires qui participent à l'assemblée par visio-conférence.

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices ou du boni de liquidation. Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour réaliser une opération quelconque, notamment en cas de regroupement, il appartient aux actionnaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du regroupement d'actions requis.

2.2.3 Actionnariat d'Axens

Les actions composant le capital social de l'Initiateur sont intégralement détenues par IFPEN, un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, émanation de l'Etat français. IFPEN est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Dans le cadre de sa mission d'intérêt général confiée par les pouvoirs public, IFPEN concentre notamment ses efforts sur l'apport de solutions aux défis sociétaux de l'énergie et du climat.

IFPEN détient également 100% du capital d'IFPI, société holding détenant une grande partie des participations industrielles du groupe IFPEN. IFPI détient 36,01% du capital social et 35,57% des droits de vote de la Société.

2.3 Informations générales relatives à la gouvernance et au contrôle d'Axens

2.3.1 Direction générale

La direction générale d'Axens est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration qui prend alors le titre de président-directeur général, soit par le directeur général, personne physique nommée par le conseil d'administration.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le conseil d'administration statuant à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Sur proposition du président-directeur général ou du directeur général, selon le cas, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le président-directeur général ou le directeur général, selon le cas, avec le titre de directeur général délégué.

Monsieur Jean Sentenac est président-directeur général d'Axens.

2.3.2 Conseil d'administration

Axens est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion. Les administrateurs sont nommés pour une durée de six (6) ans. Ils sont rééligibles.

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres personnes physiques un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur. Le président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il peut, dans certaines conditions, se voir confier la direction générale de la société.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur la convocation de son président ou celle du tiers au moins de ses membres, même si la dernière réunion date de moins de deux (2) mois. Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il est de la compétence exclusive du conseil d'administration de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société ; toutefois, le conseil peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le président, avec faculté de subdéléguer, à en consentir. Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, que le conseil répartit librement entre les bénéficiaires. La rémunération du président du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux délégués sont fixées par le conseil d'administration. Elles peuvent être fixes ou proportionnelles.

Les membres du conseil d'administration d'Axens sont :

- Monsieur Jean Sentenac – président-directeur général
- Madame Sylvie Robert – administrateur représentant les salariés
- Monsieur Michel Dorbon – administrateur représentant les salariés
- Monsieur Joseph Lopez – administrateur représentant les salariés
- IFP Energies Nouvelles – administrateur
- Monsieur Georges Picard – administrateur
- Monsieur Yves Boscher – administrateur
- Monsieur Jean-Pierre Burzynski – administrateur
- Monsieur Jacques Deyirmendjian – administrateur
- Madame Isabelle Muller – administrateur
- Madame Nathalie Alazard – administrateur
- Monsieur Pierre-Henri Bigeard – administrateur
- Madame Sylviane Buttafoco – administrateur

2.3.3 Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Deloitte

185 Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Grant Thornton

100 Rue de Courcelles
75017 Paris
France

Commissaires aux comptes suppléants :

BEAS

7-9 Villa Houssay
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Gilles Hengoat
100 Rue de Courcelles
75017 Paris
France

2.4 Description des activités d'Axens

2.4.1 Activités principales

Axens est un fournisseur international de technologies (bailleur de licences), de catalyseurs, d'adsorbants et de services (assistance technique, conseil) pour les industries du raffinage, de la pétrochimie, du gaz et des carburants alternatifs.

Les domaines d'activités d'Axens visent à la transformation du pétrole, du gaz, de la biomasse et du charbon en carburants propres et à la production et la purification des grands intermédiaires pétrochimiques.

Axens couvre plus de 2.400 unités industrielles licenciées et produit plus de 55 000 tonnes de catalyseurs et adsorbants chaque année.

Axens appuie son développement sur un large réseau de 10 filiales et participations et de 7 sites de production dans le monde.

2.4.2 Salariés

Axens compte 1.147 collaborateurs.

Les cadres dirigeants d'Axens sont :

- Monsieur Olivier Blatter – Executive VP Finance, IT, Purchasing
- Monsieur Christian Dupraz – Senior Executive VP Process Licensing
- Monsieur Jean-Luc Nocca – Executive VP Technology, Development & Innovation
- Monsieur Francis Nativel – Executive VP Performance & Programs
- Monsieur Patrick Sarrazin – Executive VP Catalysts & Adsorbents
- Madame Stéphanie Parisse-Faux – Executive VP Human Ressources

2.5 Informations financières relatives à Axens

2.5.1 Information financière semestrielle 2016

Etat de la situation financière consolidée non auditée en milliers d'euros au 30 juin 2016

Bilan consolidé

<u>Actif (en milliers d'euros)</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Actif immobilisé		
Ecarts d'acquisition	7 060	6 996
Immobilisations incorporelles	99 918	103 987
Immobilisations corporelles	106 620	110 443
Immobilisations financières	942	927
Titres mis en équivalence	2 337	2 271
Total actif immobilisé	216 877	224 624
Actif circulant		
Stock et en-cours	168 207	173 012
Créances clients	115 148	121 331
Autres créances et comptes de régularisations	35 882	43 209
Valeurs mobilières de placement	59 977	37 633
Disponibilités	30 311	26 945
Total actif circulant	409 525	402 130
Total actif	626 402	626 754
<u>Passif (en milliers d'euros)</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Capitaux propres		
Capital	130 002	130 002
Primes	13 983	13 983
Réserves et résultats consolidés	182 567	190 313
Ecarts de conversion	8 055	8 867
Total capitaux propres part du groupe	334 607	343 165
Intérêts minoritaires	--	--
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	334 607	343 165
Autres fonds propres	248	235
Provisions	6 521	7 185
Provisions pour passif social	10 008	10 233
Impôt différé passif	6 451	8 400
Dettes		
Autres emprunts et dettes financières	17 603	16 869
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 995	69 931
Dettes fiscales et sociales	27 767	32 026
Autres dettes et comptes de régularisation	155 202	138 710
Total dettes	268 567	257 536
Total passif	626 402	626 754

Compte de résultat consolidé

<u>Compte de résultat (en milliers d'euros)</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Chiffre d'affaires	252 431	239 190
Autres produits d'exploitation	13 950	26 781
Achats et variation de stock	(90 086)	(80 616)
Autres achats et charges externes	(50 870)	(57 968)
Impôts, taxes et versements assimilés	(4 404)	(5 260)
Charge de personnel	(57 378)	(54 190)
Dotations aux amortissements et provisions	(25 898)	(31 484)
Autres charges d'exploitation	(15 654)	(14 375)
Résultat d'exploitation	22 091	22 078
Résultat financier	(702)	1 849
Résultat courant avant impôts	21 389	23 927
Résultat exceptionnel	80	30
Impôts sur les bénéfices	(8 406)	(8 122)
Impôts différés	2 175	1 254
Résultats net des sociétés intégrées	15 238	17 089
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	66	65
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition	(499)	(469)
Résultats net de l'ensemble consolidé	14 805	16 685
Intérêts minoritaires	--	--
Résultats net part du groupe	14 805	16 685
Résultat par action	7,81	8,81
Résultat par action dilué	7,81	8,81

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2015
<i>Flux de trésorerie de l'activité</i>		
Résultats net de l'ensemble consolidé	14 805	16 685
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie non liée à l'activité</i>		
Amortissements et provisions	14 159	19 938
Plus ou moins values de cession	6	(1)
Impôts différés	(2 175)	(1 254)
Mise en équivalence	(66)	(65)
Change latent et intérêts courus sur emprunt	(552)	376
Changement de méthode équipement	1 609	--
Couverture investissement net	--	--
Subventions	(130)	(59)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	27 656	35 620
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	5 033	(41 575)
Flux de trésorerie net généré par l'activité (A)	32 689	(5 955)
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et coporelles	(5 731)	(12 016)
Cessions d'immobilisations incorporelles et coporelles	--	--
Acquisitions et cessions d'immobilisations financières	(1)	56
Incidence des variations de périmètres	(2 661)	(1 136)
Flux de trésorerie net liés aux opérations d'investissement (B)	(8 393)	(13 092)
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		
Dividendes versés	--	--
Variation des autres fonds propres	13	--
Emprunt / remboursement d'emprunts	(926)	(3 622)
Flux de trésorerie net liés aux opérations de financement (C)	(913)	(3 622)
Variation de trésorerie (A+B+C)	23 383	(22 669)
Trésorerie à l'ouverture	64 546	79 132
Incidence des variations de taux de change	112	1 047
Trésorerie à la clôture	88 041	57 510
<i>(1) dont :</i>		
Variation de stocks	4 385	(13 330)
Variations des créances clients et dettes fournisseurs	5 393	(19 575)
Variation dette licence cadre IPF Energies nouvelles	(13 314)	(11 579)
Variation avances et acomptes reçues / (versés)	6 670	3 914
Variation des autres dettes et créances	1 899	(1 005)

2.5.2 Information financière annuelle 2015

Etat de la situation financière consolidée et auditée en milliers d'euros au 31 décembre 2015

Bilan consolidé

<u>Actif (en milliers d'euros)</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Actif immobilisé		
Ecarts d'acquisition	6 996	7 380
Immobilisations incorporelles	103 987	120 959
Immobilisations corporelles	110 443	104 016
Immobilisations financières	927	2 488
Titres mis en équivalence	2 271	2 204
Total actif immobilisé	224 624	237 047
Actif circulant		
Stock et en-cours	173 012	155 242
Créances clients	121 331	109 228
Autres créances et comptes de régularisations	43 209	40 925
Valeurs mobilières de placement	37 633	50 786
Disponibilités	26 945	28 539
Total actif circulant	402 130	384 720
Total actif	626 754	621 767
<u>Passif (en milliers d'euros)</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Capitaux propres		
Capital	130 002	130 002
Primes	13 983	13 983
Réserves et résultats consolidés	190 313	175 133
Ecarts de conversion	8 867	641
Total capitaux propres part du groupe	343 165	319 759
Intérêts minoritaires	--	883
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	343 165	320 642
Autres fonds propres	235	235
Provisions	7 185	3 156
Provisions pour passif social	10 233	16 554
Impôt différé passif	8 400	5 823
Dettes		
Autres emprunts et dettes financières	16 869	9 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 931	79 161
Dettes fiscales et sociales	32 026	32 731
Autres dettes et comptes de régularisation	138 710	153 590
Total dettes	257 536	275 357
Total passif	626 754	621 767

Compte de résultat consolidé

<u>Compte de résultat (en milliers d'euros)</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Chiffre d'affaires	508 858	486 832
Autres produits d'exploitation	47 115	27 331
Achats et variation de stock	(175 171)	(155 674)
Autres achats et charges externes	(115 124)	(112 506)
Impôts, taxes et versements assimilés	(8 478)	(9 194)
Charge de personnel	(109 462)	(99 202)
Dotations aux amortissements et provisions	(60 335)	(51 216)
Autres charges d'exploitation	(28 346)	(28 856)
Résultat d'exploitation	59 057	57 515
Résultat financier	2 034	3 297
Résultat courant avant impôts	61 091	60 812
Résultat exceptionnel	78	(2)
Impôts sur les bénéfices	(18 057)	(18 730)
Impôts différés	(1 990)	415
Résultats net des sociétés intégrées	41 122	42 495
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	66	55
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition	(940)	(836)
Résultats net de l'ensemble consolidé	40 248	41 714
Intérêts minoritaires	--	(75)
Résultats net part du groupe	40 248	41 789
Résultat par action	21,24	22,05
Résultat par action dilué	21,24	22,05

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<i>Flux de trésorerie de l'activité</i>		
Résultats net de l'ensemble consolidé	40 248	41 714
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie non liée à l'activité</i>		
Amortissements et provisions	33 484	36 355
Plus ou moins values de cession	1	114
Impôts différés	2 638	(415)
Mise en équivalence	(66)	(55)
Change latent et intérêts courus sur emprunt	64	804
Couverture investissement net	1 057	--
Subventions	(117)	(117)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	77 309	78 400
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	(54 675)	(863)
Flux de trésorerie net généré par l'activité (A)	22 634	77 537
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et coporelles	(20 325)	(20 167)
Cessions d'immobilisations incorporelles et coporelles	9	9
Acquisitions et cessions d'immobilisations financières	1 667	(246)
Incidence des variations de périmètres	(1 136)	--
Flux de trésorerie net liés aux opérations d'investissement (B)	(19 785)	(20 404)
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		
Dividendes versés	(25 011)	(17 053)
Variation des autres fonds propres	--	15
Emprunt / remboursement d'emprunts	6 843	(3 261)
Flux de trésorerie net liés aux opérations de financement (C)	(18 168)	(20 299)
Variation de trésorerie (A+B+C)	(15 319)	36 834
Trésorerie à l'ouverture	79 132	42 010
Incidence des variations de taux de change	733	288
Trésorerie à la clôture	64 546	79 132
<i>(1) dont :</i>		
Variation de stocks	(13 632)	(2 271)
Variations des créances clients et dettes fournisseurs	(22 162)	10 457
Variation dette licence cadre IPF Energies nouvelles	(18 399)	(18 835)
Variation avances et acomptes reçues / (versés)	1 159	3 501
Variation des autres dettes et créances	(1 641)	6 285

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'AMF le 29 novembre 2016 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition dans le cadre de l'Offre initiée par Axens et visant les actions de la société Heurtey Petrochem. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Jean Sentenac
Président

Axens